Communiqué du syndicat Sud éducation Alsace

A Strasbourg, le 6 octobre 2023

Succès de la grève des AESH : leurs revendications doivent être entendues !



Sud éducation Alsace

Chez Solidaires Alsace Maison des syndicats 1 rue Sédillot 67000 STRASBOURG

sudeducalsace@gmail.com www.sudeducalsace.info Ce mardi 3 octobre a eu lieu la journée de grève des AESH. L'intersyndicale appelait à se rendre devant l'école Camille Claus. Cette école a déposé une alerte sociale car il n'y a que deux AESH pour une dizaine d'élèves qui y ont droit. Ce manque cruel de personnels fait écho aux revendications portées par Sud Education et par l'intersyndicale.

Un cortège bien fourni en collègues AESH, parents d'élèves et enseignant·es a pris le chemin du rectorat. Cette journée de grève est un réel succès. Les organisations syndicales et de parents d'élèves ont ensuite été reçues par la secrétaire générale et le DRH de l'académie. Après un temps de partage d'expérience des AESH et des parents d'élèves handicapés, la SG s'est engagée à venir passer une journée dans une école avec un•e AESH.

Face au manque de moyens, Sud Education Alsace a fait valoir les solutions qui existaient :

- la création d'un véritable statut avec titularisation,
- temps plein à 24h et salaire à 2.200€ brut minimum,
- accompagnement de deux élèves maximum,
- accompagnement d'un seul élève simultanément dans la classe.

Suite à notre intervention, la SG nous a indiqué que les moyens pour créer des postes d'AESH existent mais que le problème est le recrutement.

Sud Education a rappelé que dans la mesure où 93% des AESH sont des femmes, avoir un "vrai" salaire permet aussi de sortir de la précarité, de s'émanciper et de sortir de situation de violences dans le couple le cas échéant.

Nous avons aussi demandé la création de brigades de remplacement, notamment pour les arrêts longs (plus d'une semaine). Il nous a été répondu qu'ils en prenaient note mais que les PIAL servent à cela pour l'instant.

Interrogée sur le renouvellement en CDI de toutes les AESH et le passage à l'indice majoré 366, la SG nous a indiqué que l'IM serait régularisée et que les CDI seront signés "avant décembre" car le service travaille déjà à temps plein. Nous avons donc demandé l'augmentation des moyens RH dans les services administratifs.

Sud Education a une nouvelle fois déploré le manque d'anticipation : l'annonce datait de juin et donc qu'il y aurait largement eu le temps de prévoir les changements d'indice. Ce retard est d'autant plus regrettable que les régularisations qui interviennent plusieurs mois après peuvent impacter le calcul de la prime d'activité au désavantage des collègues. Elle en a pris note pour le faire remonter rapidement.

Levée de bouclier des syndicats lorsque la SG nous a indiqué que le CDI est tout autant protecteur que le statut de fonctionnaire. Elle a aussi voulu souligner qu'il est magnifique que la collègue qui est en poste depuis 8 ans ait pu passer de 675€/mois à 860€. Nous lui avons alors rappelé que cela est dû à l'augmentation du SMIC et que donc ce sont des augmentations obligatoires mais insuffisantes qui ne permettent toujours pas aux collègues de vivre au-dessus du seuil de pauvreté.

Sud Education a enfin porté la revendication d'une formation initiale lors de la semaine d'embauche. La SG nous a indiqué qu'elle envisage de se pencher sur le sujet que nous ne manquerons pas de lui rappeler.

Sud Education Alsace se montrera particulièrement vigilant au moment des signatures de CDI, des changements d'échelons, sur la formation initiale et la création d'une brigade de remplacement, qui sont des leviers activables localement.